



## LES TAUX DES CRÉDITS À LA RÉUNION AU 2<sup>E</sup> TRIMESTRE 2022 AUX ENTREPRISES ET AUX PARTICULIERS

**L'Institut d'émission des départements d'outre-mer (IEDOM) publie deux notes de conjoncture financière relatives au taux des crédits à La Réunion :**

- **Taux des crédits aux entreprises au 2<sup>e</sup> Trimestre 2022**
- **Taux des crédits aux particuliers au 2<sup>e</sup> Trimestre 2022**

### Baisse des taux d'intérêt des crédits de trésorerie aux entreprises

Le taux d'intérêt moyen des nouveaux crédits de trésorerie recule de 78 points de base (pdb) par rapport à janvier 2022 et s'élève ainsi à 1,06 % en avril 2022. Un quart de ces nouveaux crédits sont des prêts garantis par l'État (PGE), crédits destinés à soulager la trésorerie des entreprises touchées par l'épidémie de la Covid-19.

Le taux moyen pour les nouveaux crédits à l'équipement demeure assez stable, pour s'établir à 1,74 % en avril 2022. Ces crédits sont, pour la quasi-totalité, souscrits à taux fixe, pour une durée moyenne de 12 ans et demi et d'un montant moyen d'un peu plus de 210 000 euros.

### Légère remontée des taux de crédits à l'habitat pour les particuliers

À La Réunion, le taux moyen des nouveaux crédits à l'habitat s'accroît, mais reste inférieur à son niveau d'avril 2021. Il s'élève à 1,20 % au 2<sup>e</sup> trimestre 2022 contre 1,13 % le trimestre précédent. La durée moyenne de ce type de prêts s'élève à 21 ans pour un montant moyen d'emprunt de 149 000 euros.

Le taux moyen des prêts personnels et autres crédits à la consommation reste stable à 3,54 % au 2<sup>e</sup> trimestre 2022. La durée moyenne des prêts personnels est de 5 ans, pour un montant moyen de 18 500 euros

**Les publications sont téléchargeables sur le site :**

**[www.iedom.fr/la-reunion/publications/publications-economiques-et-financieres/conjoncture-financiere/taux-des-credits-a-la-reunion/](http://www.iedom.fr/la-reunion/publications/publications-economiques-et-financieres/conjoncture-financiere/taux-des-credits-a-la-reunion/)**

Ces analyses sont basées sur les déclarations des établissements et sociétés financières ayant leur activité à La Réunion. Elles prennent en compte les crédits nouveaux accordés au cours du premier mois de chaque trimestre.

---

**L'IEDOM** assure le rôle de banque centrale dans les cinq départements d'outre-mer (Guadeloupe, Martinique, Guyane, La Réunion, Mayotte), ainsi que dans les collectivités de Saint-Pierre-et-Miquelon, Saint-Barthélemy et Saint-Martin, dont la monnaie est l'euro. Société immatriculée au RCS Paris, il exerce ses missions de banque centrale « au nom, pour le compte et sous l'autorité de la Banque de France ». L'IEDOM exerce également des missions de service public qui lui ont été confiées par l'État. Par ailleurs, il assure le rôle d'observatoire économique et financier des économies ultramarines.

**Les publications de l'IEDOM sont téléchargeables gratuitement sur le site [www.iedom.fr](http://www.iedom.fr).**

Contact presse : [etudes-reunion@iedom-reunion.fr](mailto:etudes-reunion@iedom-reunion.fr) ou par tél. au 02 62 90 71 23

---



## CONJONCTURE FINANCIÈRE

Taux des crédits  
au 2e trimestre 2022

### NOUVEAUX CRÉDITS AUX SOCIÉTÉS NON FINANCIÈRES

Crédits de trésorerie  
échéancée



1,06%



$\frac{1}{4}$  de PGE

Crédits à l'immobilier



1,27%

Crédits à l'équipement



1,74%

### NOUVEAUX CRÉDITS AUX PARTICULIERS

Crédits  
à l'habitat



1,20%



149 000 €  
en moyenne

Crédits personnels et  
crédits à la  
consommation



3,54%



18 600 €  
en moyenne